



#mecenat #engagement #protectiondelocean #agroalimentation

ARGEL RENOUVELLE SA MOBILISATION AUX CÔTÉS D'OCÉANOPOLIS ACTS ET SENSIBILISE SES CLIENTS ET SES COLLABORATEURS A LA PROTECTION DE L'OCÉAN

Pour la seconde année consécutive, la Société Argel, filiale d'EVER, groupe coopératif agroalimentaire français, renouvelle son engagement financier auprès du Fonds de dotation, Océanopolis Acts, pour soutenir un projet de plateforme éducative en faveur de l'Océan accessible à tous. Cette mobilisation est également l'occasion de sensibiliser par plusieurs actions concrètes les clients et les collaborateurs d'Argel à la préservation de la source nourricière que représente l'Océan.



Rencontre de Nathalie Peron-Lecorps, Directrice du Fonds de dotation Océanopolis Acts, avec Lan Rault Maisonneuve, Directrice Marketing, et Solenn Rouby, Directrice Marketing Opérationnel, pour le Groupe Argel à Plouedern.

Crédit photo : ©Océanopolis Acts - septembre 2023

Informer en interne et changer les habitudes de consommation

Acteur majeur sur le marché français de la vente des produits surgelés à domicile appartenant au groupe Even et employant près de 750 employés, l'entreprise Argel (www.argel.com) s'inscrit depuis plusieurs mois dans une démarche de Responsabilité Sociétale d'Entreprises (RSE). Aujourd'hui, la société souhaite s'engager davantage en mettant en place notamment une série d'actions concrètes visant à former ses collaborateurs à la vente de produits de la mer pêchés de manière plus vertueuse au bénéfice de son environnement proche et en mobilisant l'ensemble de ses clients dans cette démarche.

S'appuyant sur la conviction que l'Océan doit rester une source nourricière importante pour les générations futures s'il est utilisé de manière durable, Argel a à cœur de proposer à sa clientèle des produits respectueux de l'environnement et, par extension, de la santé de ses consommateurs. **Dans cette optique, l'entreprise a décidé d'accompagner les actions d'Océanopolis Acts en faveur plus particulièrement des plus jeunes, en favorisant la transmission et la connaissance sur l'Océan.**

L'an passé, plusieurs rendez-vous de sensibilisation en interne avaient déjà été programmés à destination de ses équipes commerciales et de ses clients sur les enjeux de la pollution plastique pour les fonds marins. **En 2023, la société a souhaité faire un focus particulier sur les réserves nourricières de l'Océan et promouvoir une consommation variée de poissons pour conserver une biodiversité riche.**

Pour se faire, plusieurs moments de sensibilisation sont prévus à partir de fin septembre 2023 :

- Edition spéciale dans le catalogue Anniversaire Argel ainsi que dans les prochains catalogues 2024 à l'aide d'informations sur l'Océan "Le saviez-vous?"
- Envoi à chaque salarié d'Argel un dépliant ci-joint sur les solutions à adopter au quotidien pour agir pour la biodiversité marine
- Organisation d'un jeu concours via la page Facebook d'Argel pour gagner 10 exemplaires du dernier hors-série de Sciences et Vie Junior "Les Mystères de l'Océan" co-rédigé par Océanopolis, Centre national de Culture Scientifique dédié à l'Océan, offerts par Océanopolis Acts.
- Sur le site d'Argel à venir, communication sur une page dédiée RSE du soutien d'Argel au Fonds de dotation.



Sensibiliser aux enjeux environnementaux et former à des pratiques durables

Créé à Brest en 2014 sous la présidence du médecin et explorateur, Jean-Louis Etienne, **Océanopolis Acts** (www.oceanopolis-acts.fr) a pour vocation d'informer et de sensibiliser le plus grand nombre sur les richesses et les fragilités de l'Océan pour mieux le protéger. Reconnu d'intérêt général et à but non lucratif, le Fonds de dotation met en place de nombreuses opérations pédagogiques auprès des enfants et du grand public. En 2023, l'un de ses grands projets est la création

et la mise en ligne d'une plateforme éducative accessible à tous pour mettre en valeur les richesses et les fragilités océaniques.

Pour préserver les mers et l'océan, le Fonds de dotation soutient également les actions en lien avec le développement durable et l'économie circulaire afin de consommer plus juste. Cela passe par l'éducation auprès des citoyens, mais aussi des acteurs économiques. Financé à 100% par des dons privés, Océanopolis Acts s'associe ainsi régulièrement à des partenaires économiques engagés dans une démarche respectueuse des ressources océaniques. **L'opération de mécénat avec Argel représente pour le Fonds une nouvelle étape vers la sensibilisation des consommateurs de poissons et de crustacés, et du secteur agroalimentaire français.**

CONTACT PRESSE

Christelle CARFANTAN

Responsable Partenariats et Mécénat OCEANOPOLIS ACTS

Mob. 06 76 22 00 56 | Tél. 02 98 34 40 44

Email : christelle.carfantan@oceanopolis-acts.fr

Solenn ROUBY - Directrice Marketing Opérationnel ARGEL

Mob. 06 73 59 56 83 | Tél. 02 98 85 66 33

Email : solenn.rouby@argel.fr